

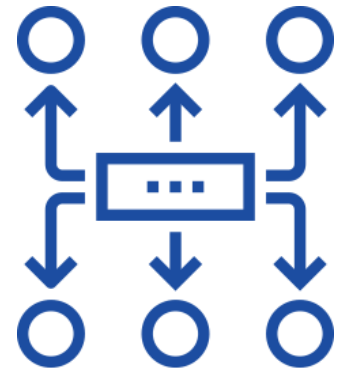
Présentation – Axe 2

Engagement et accompagnement

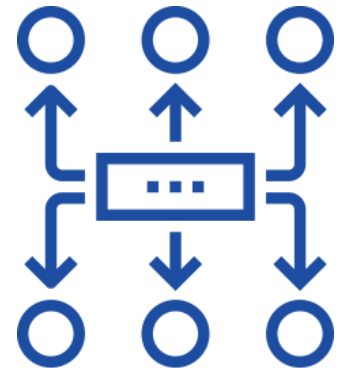
ÉBAUCHE

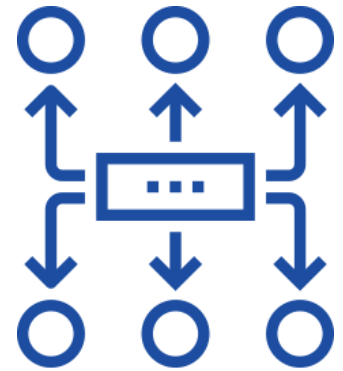
AXE 2 : Engagement et accompagnement

- Favoriser l'engagement des acteurs en faisant la promotion du BIM par la diffusion des bénéfices du BIM et le partage des leçons apprises et des meilleures pratiques afin de démystifier le BIM.
- À défaut d'agir en ce sens, un fossé se créera (ou plutôt ne fera que s'accroître) entre les entreprises qui ont entrepris le virage et celles qui ne l'ont pas fait.



- **Facteurs de succès :**
 - un message clair et fort quant à l'importance du virage;
 - un engagement direct et soutenu;
 - l'offre d'un soutien continu et ciblé aux entreprises;
 - une ouverture et un partage des connaissances;
 - un encadrement des programmes de subvention et de soutien;
 - un réseau de soutien structurant et qualifié.

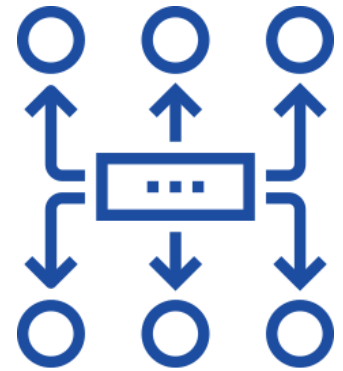




- **Résultats attendus :**

- la création d'un mouvement massif vers le BIM et les technologies du numérique;
- la conviction que le BIM est une solution efficace et durable;
- le développement d'une masse critique d'entreprises et de donneurs d'ouvrage qui adhère au déploiement du BIM et qui en font une pratique efficace et compétitive;
- de l'information tangible sur la véritable valeur de ces nouvelles pratiques dans le contexte québécois;
- la diffusion d'informations neutres, pertinentes et dissociées d'intérêts commerciaux.

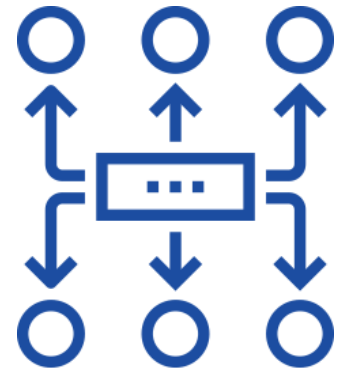
A2.1 Créer un mouvement vers le BIM afin de briser l'inertie



Actions proposées

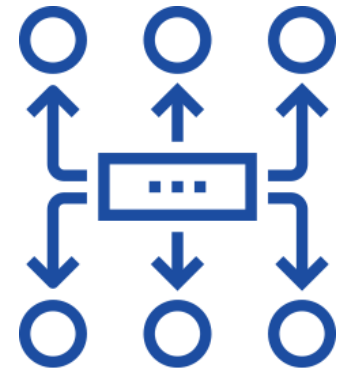
- Mettre en place un réseau de soutien structurant qui permettra d'adresser non seulement les volets technologiques, mais bien l'ensemble des volets : culturels, organisationnels, juridiques, financiers, individuels (compétence et formation), etc.
- Développer une plateforme informatisée qui centralise et organise les informations par rapport au BIM au Québec, car il s'agit d'un irritant majeur pour ceux qui désirent en apprendre plus sur le BIM, notamment en langue française. Ce portail devra être administré par un organisme neutre, non affilié à des intérêts commerciaux.
- Démontrer la valeur et les bénéfices du BIM dans la perspective des différents acteurs de la filière construction en développant notamment des études de cas diffusées à travers le portail.
- Diffuser les meilleures pratiques et contribuer à identifier les partenaires qualifiés pour soutenir l'industrie.

A2.2 Mettre en place des incitatifs pour susciter la prise en charge du virage par les acteurs de la filière construction



Actions proposées

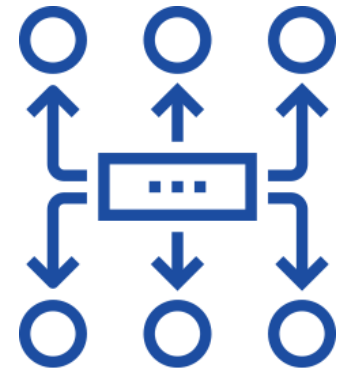
- Mettre en place des crédits d'impôt à l'achat d'équipement et de logiciels et à la formation, ciblant un bassin d'entreprises éligibles, afin de rembourser les coûts selon des balises à élaborer.
- Mettre sur pied un programme d'accompagnement pour les PME par les donneurs d'ouvrage publics experts, comme la Société québécoise des infrastructures (SQI), Hydro-Québec, les municipalités, etc.
- Développer des incitatifs significatifs pour l'innovation à même les projets, inspirés de la politique sur l'art et l'architecture, qui dédie un pourcentage du budget de projet à l'intégration d'innovations dans le projet.
- Prévoir des enveloppes budgétaires pour couvrir les frais de transition du virage numérique au sein de projets publics (ex. : pertes de productivité et honoraires supplémentaires).



A2.3 Faire la promotion des meilleures pratiques dans la livraison et le maintien de notre environnement bâti

Actions proposées

- Développer des guides, des protocoles et des études de cas qui proviennent directement d'acteurs ayant vécu la transition et transmettre toutes les facettes du parcours en entreprise, qu'elles soient positives ou négatives (il existe une tendance marquée à ne parler que des bienfaits du BIM sans aborder les difficultés rencontrées).
- Soutenir financièrement (ou par d'autres moyens) les organismes et les entreprises qui auraient la volonté de partager leurs expériences concrètes par le biais du portail d'information (voir 2.1).
- Favoriser le développement de matériel promotionnel par les organismes gouvernementaux.
- Établir des communautés de pratique par thématique selon les intérêts des acteurs.



A2.4 Élargir le bassin de projets par secteur d'activité

Actions proposées

- Cibler une série de projets pilotes par secteur d'activité et mettre en place des approches structurées qui permettent de vérifier des indicateurs ciblés avec des contraintes connues et des variables contrôlées (le mieux que possible).
- À l'instar de la France, cibler le logement social comme vecteur d'accélération du virage numérique en introduisant des exigences et des incitatifs à utiliser des nouvelles approches au déploiement de projets, dont le BIM.
- Accompagner les entreprises dans le développement de projets pilotes en fournissant des ressources sur le plan de la planification et de la mise en œuvre du projet, ce qui inclut la création de guides sur le déroulement d'un projet pilote.
- Financer partiellement les projets pilotes en ciblant, par exemple, les coûts attribuables à la R et D, ou au moyen de crédits d'impôt pour le développement de l'entreprise.